

La Reculée de Baume-les-Messieurs

Lons Agglomération - Baume-les-Messieurs



La rivière du Dard (© Jura Tourisme)



De votre départ dans le village de Baume-les-Messieurs à votre arrivée en haut des falaises, ce parcours vous emmènera à la découverte de l'interaction de l'eau et du calcaire, deux éléments majeurs dans la formation de la montagne jurassienne, et dans ce cas précis des reculées. Ce parcours vous permettra également de visiter l'abbaye de Baume-les-Messieurs, berceau de Cluny, d'admirer la reculée depuis les belvédères et de vous émerveiller devant la cascade de tufs, les majestueuses falaises et l'impressionnante grotte.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 8.7 km

Dénivelé positif : 316 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Histoire et patrimoine, Naturel

Itinéraire

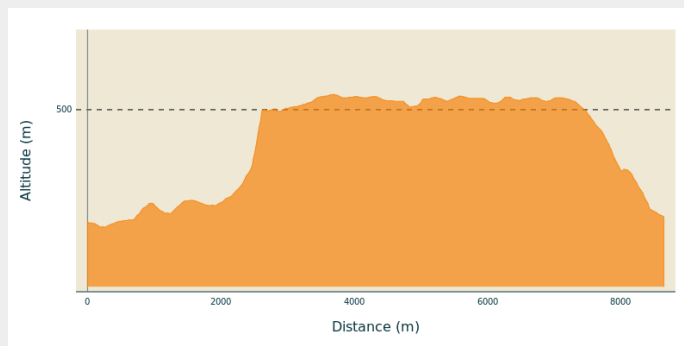
Départ : Baume-les-Messieurs

Arrivée : Baume-les-Messieurs

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Baume-les-Messieurs
2. Hauteroche

Profil altimétrique



Altitude min 303 m Altitude max 526 m

1. À « **Abbaye de Baume** », franchir le pont sur la Seille et prendre la route à gauche. Après « **Les Échelles de Sermus (bas)** », gagner la « **Chapelle Saint-Roch** » et tourner à droite. Le chemin longe la vallée du Dard.
2. À « **Grottes de Baume** », gagner l'entrée des grottes par l'escalier à côté du poteau, puis emprunter le sentier à gauche. Aux « **Échelles de Crançot** », gravir l'escalier et parvenir au « **Belvédère des Roches** » (*point de vue sur la reculée*).
3. Prendre la route à gauche sur 200 m et le chemin forestier à gauche sur 2,6 km. À « **Saint Aldegrin** », poursuivre au nord, puis tourner à gauche et gagner « **Bois de Suchot** ». > À gauche, accès à la « **Croix de Suchot** » (*point de vue sur la reculée*).
4. Tourner à droite. À « **Vieux Monts** », prendre la D 70 à gauche sur 100 m, puis descendre par le sentier à gauche dans la forêt. Longer l'abbaye et regagner le parking.

> Possibilité de découvrir la reculée sous un autre angle en poursuivant la randonnée sur le Sentier des Laves (belvédère de Granges-sur-Baume, falaises de Lapeyrouse) (parcours total de niveau difficile, 6 h, 13 km, dénivelée de 561 m, balisage jaune).

À « *Abbaye de Baume* », traverser le village en passant par « *Fontaine* » et « *Baume-Mairie* ». Monter à droite, grimper à droite et gagner la D 70.

Gravir le « *Sentier des Granges* », retraverser la D 70 et accéder au belvédère (*vue sur la reculée et Baume-les-Messieurs*). Grimper les marches qui mènent au village (*église avec toit de lave, fruitière à comté*).

Prendre la D 210 à gauche. À « *La Mille* », bifurquer à gauche. Au poteau « *Le Chatelot* », virer à gauche et descendre dans le bois. Dévaler à gauche le sentier à flanc.

À « *La Peyrouse* », suivre la rue à gauche, puis le chemin à gauche. Traverser le parc (> *barrières automatiques à chaque extrémité : veiller à leur fermeture*). Descendre par la D 70 à droite et retrouver « *Sentier des Granges* ».

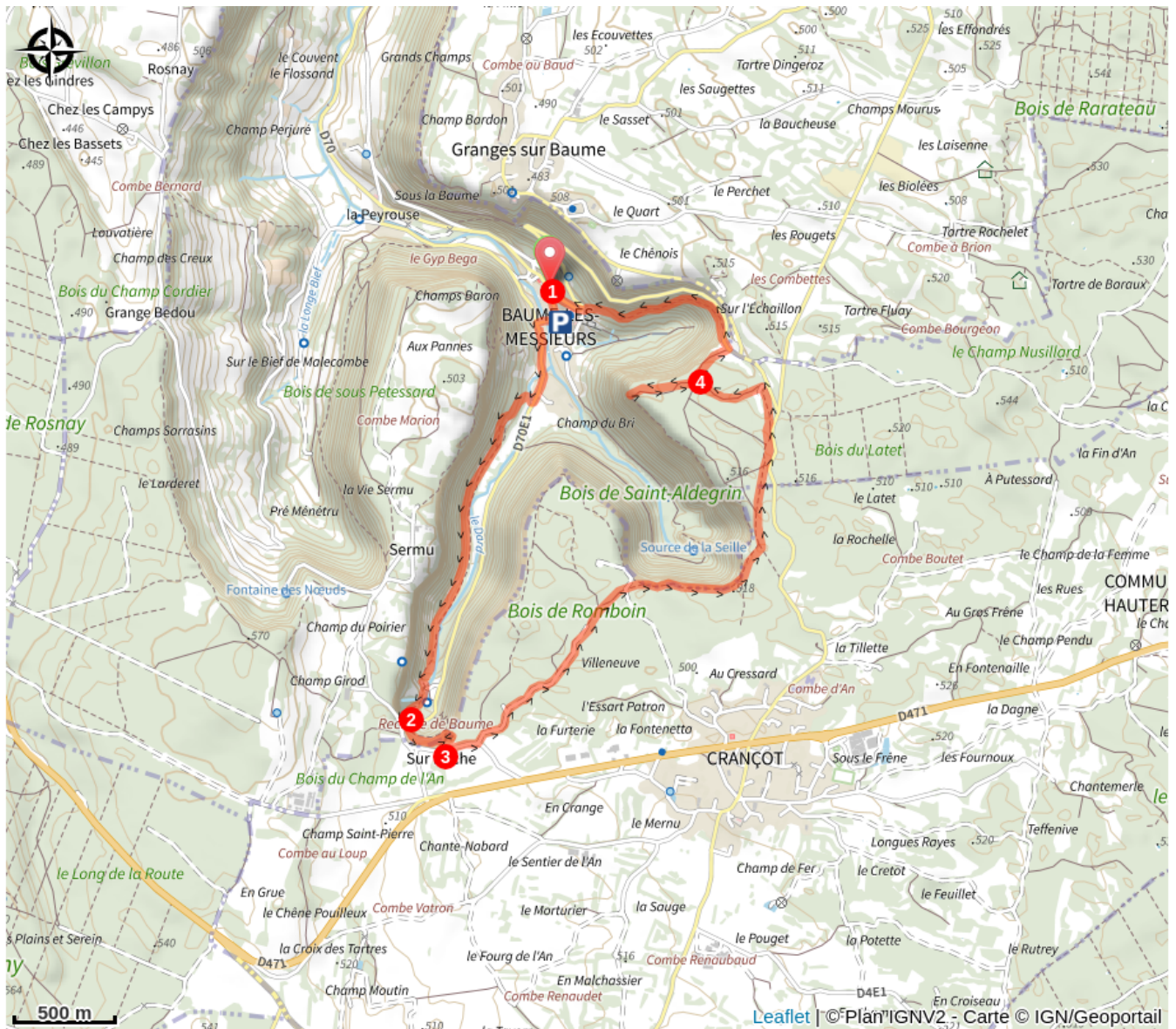
Par l'itinéraire de montée, revenir au point de départ.

HISTOIRE

L'abbaye de Baume-les-Messieurs

Fondée au IXe siècle par le moine irlandais saint Colomban, elle est soumise à la règle bénédictine. Un de ses titres de gloire est d'avoir fourni, en 910, les douze religieux bâtisseurs de l'illustre abbaye de Cluny. Au fil des siècles, la vie monastique se relâche : les humbles moines font place à des chanoines nobles. Ces « hauts Messieurs » se hâtent de corriger le nom de leur maison : Baume-les-Moines devient Baume-les-Messieurs. Sous la Révolution, les biens du monastère sont vendus et l'abbaye ferme ses portes. Aujourd'hui classée monument historique, elle appartient à une quinzaine de propriétaires qui en assurent l'entretien et organisent des visites guidées.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Boucles Échappée Jurassienne

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Voiteur par la D70. Dans Voiteur prendre à droite la direction de Nevy-sur-Seille / Baume-les-Messieurs toujours par la D70.

Parking conseillé

Parking de l'abbaye de Baume-les-Messieurs

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Reculées de la Haute Seille

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bourgogne-franche-comte.lpo.fr

FR3800680 - Reculées De La Haute Seille

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Faucon crécerelle, Grand corbeau, Grand-duc d'Europe, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers, Hirondelle de fenêtre, Molosse de Cestoni, Vespère de Savi.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope couvrant des habitats de falaise, d'éboulis, de pelouse et de forêt de pente.

Dans ce périmètre, est interdit :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique des activités sportives et de loisir sur les parois rocheuses : l'escalade, y compris la descente en rappel, le canyoning à l'exception de la zone équipée à « Sermu ».

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Lons-le-Saunier

Place du 11 novembre, 39000 LONS-LE-SAUNIER

accueil@lons-jura.fr

Tel : 03 84 24 65 01

<https://www.lons-jura.fr/>



Office de Tourisme JurAbsolu

3 Place de la Mairie, 39210 VOITEUR

contact@jurabsolu.fr

Tel : 03 84 44 62 47

<https://www.jurabsolu.fr/>

